Image not found or type unknown

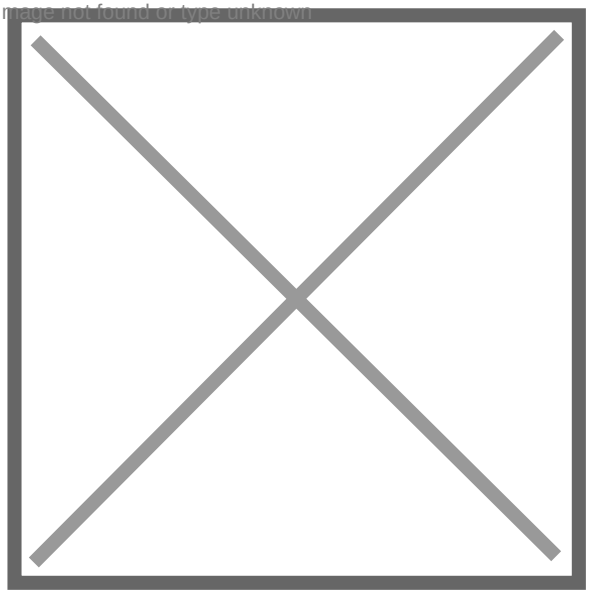

Lettre de mise en demeure concernant un lmnp

Par **formoulain**, le **23/04/2008** à **16:41**

Bonjour, je suis propriétaire en LMNP et mon gestionnaire de Résidence auquel je loue mes logements a plus de un mois de retard. rnJ'envisage de lui envoyer une lettre de mise en demeure.rnDans cette lettre, puis je lui demander de me rembourser les frais bancaires dont j'ai été victime suite au non paiement du loyer?rnPuis je également lui demander de me rembourser les frais qu'occasionne cette lettre (facturation de l'accusé de réception) ?rnEn tant que LMNP, les articles 1153 et suivants du code civil sont ils valables ?rnMerci de vos réponses rnCordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés